

République Française
Département de la Drôme
Arrondissement de Die
MAIRIE D'AUBENASSON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux : 7

En exercice : 7

Présents : 6

Votants : 7

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre 2021

OBJET : TAXE D'AMÉNAGEMENT

L'an deux mille VINGT et UN le 23 novembre

Le Conseil Municipal de la commune d'AUBENASSON dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Karine POIRÉE, Maire.

PRESENTS : Karine POIRÉE, Pascal ABEL-COINDOZ, Cédric FERMOND, Yannick MASSE, Cécile de CHIVRÉ, Galadrielle GOUIRAND

ABSENTS : Charlotte MONGE procuration à Karine POIRÉE

SECRETAIRE DE SEANCE : Cécile de CHIVRÉ

Suite au courrier du Préfet du 19 novembre 2021 et aux nouvelles mesures relatives à la fiscalité de l'aménagement au 1^{er} janvier 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

De reconduire le taux de la taxe d'aménagement à 1.5 % sur l'ensemble de la commune

D'autoriser le Maire à signer tous les documents administratifs ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire

Karine POIRÉE

